

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature de la
Présidente de Nantes Université à la
Directrice du Département Philosophie de
l'UFR Lettres et Langages**

DAJ-2024.07.18.86

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Education ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Madame Agnès GRIVAUX**, Maîtresse de Conférences, Directrice du Département de Philosophie de l'UFR de Lettres et Langages, pour les engagements et l'émission des bons de commande, dans la limite de 4 000 euros HT, factures de vente, factures d'achat, liste des pièces permettant d'attester du service fait, virement et réajustement de crédits, et états de frais relevant du centre financier du département.

ARTICLE 2 : Sous la responsabilité de Madame Agnès GRIVAUX, **Monsieur Patrick LANG**, Maître de conférences, Suppléant à la direction du Département Philosophie, reçoit en outre délégation de signature pour les mêmes actes en cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de département.

ARTICLE 3 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} Septembre 2024, de sa transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et de son affichage. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions ou mandats des délégataires.

ARTICLE 4 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché dans la composante et en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 6 : La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu et pris connaissance
Le

Fait à Nantes, le

La Délégente,

Les Délégués,

Carine BERNAULT,
Présidente de Nantes Université

Agnès GRIVAUX
Directrice du Département de Philosophie de l'UFR
Lettres et Langages

Patrick LANG
Suppléant à la Direction du Département Philosophie
de l'UFR Lettres et Langages

Transmis à la Rectrice le

Affiché le